

COMMUNIQUE DE PRESSE

MARDI 12 JUILLET 2022

Plages surveillées : Pour des baignades en toute tranquillité

Avec ses 120 km de côtes, le littoral de l'île d'Oléron offre un vaste terrain de jeux pour les amoureux de la baignade, les amateurs de sports nautiques et les passionnés de nature. Toutefois, tout le monde le sait, la mer comporte des risques. Alors, pour garantir la tranquillité des vacanciers, chaque année, la communauté de communes de l'île d'Oléron est sur le pont avec un escadron de 68 maîtres-nageurs sauveteurs présents du 9 juillet au 28 août, 7 jours sur 7, de 11h à 19h sur toutes les plages disposant d'une zone de baignade surveillée que compte l'île.

Alors que débutent les vacances, Joseph HUOT, vice-président en charge du Littoral à la Communauté de Communes, tient à insister auprès des vacanciers : *« Sur l'île d'Oléron, il existe 17 plages surveillées le long le littoral oléronais qui permettent à l'ensemble des vacanciers de profiter pleinement des joies et des bienfaits de la mer. Sur chacun de ces sites, nous mobilisons des professionnels pour assurer la surveillance du bord de mer et la sécurité des nageurs. Il est important que toutes celles et tous ceux qui souhaitent se baigner le fassent exclusivement sur l'une de ces 17 plages protégées ».*

Pour inciter les usagers de la mer à privilégier ces espaces surveillés, la communauté de communes de l'île d'Oléron a édité **un guide des plages**. L'ouvrage, disponible dans les offices de tourisme, les postes de secours et les campings, rassemble également l'ensemble des conseils et des consignes de sécurité qu'il est important d'observer sur les plages. Cette année d'ailleurs, **la signalétique évolue. Les fanions bleus qui délimitaient jusqu'alors les zones de baignade surveillée sont en effet remplacés par les drapeaux rouges et jaunes**. Le respect des règles et de la signalétique aux abords des sites reste primordial pour la sécurité de tous. C'est aussi la meilleure manière de profiter sereinement des nombreuses possibilités pour la pratique d'activités liées à la mer.

Bruno HURE

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : 06 03 00 13 19

Email : communication@cdc-oleron.fr

www.cdc-oleron.com